

Assurabilité des matériaux du BTP innovants et circulaires

Cadre et retours d'expériences des acteurs du BTP



Mardi

22

juin
2021

08H30 – 12H30



Ce séminaire est affilié au projet « Construire au Futur, Habiter le Futur » et bénéficie d'une aide de l'État opérée par la Caisse des dépôts et des consignations au titre du Programme Investissements d'Avenir



**TERRITOIRES
D'INNOVATION**
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT



**CONSTRUIRE
AU FUTUR
HABITER
LE FUTUR**

 **Région
Île de France**



CONTEXTE & ENJEUX

Inscrite dans la Loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte (2015), confirmée par une feuille de route (2018) et récemment renforcée par la Loi Anti-gaspillage (2020), l'économie circulaire est au cœur des stratégies de développement. Les actions en réponse aux enjeux d'un développement durable et notamment de la préservation des ressources et de la diminution des émissions de Gaz à Effets de Serre sont nécessaires et attendues par la société.

Le monde de la construction et des aménagements dispose de leviers d'actions pour répondre à ces enjeux. L'innovation en constitue le fer de lance. Du fait de sa diversité, engager le monde du BTP vers une innovation du quotidien est un objectif complexe à atteindre. Dans ce contexte, faire savoir quelles sont les conditions pour une innovation sans risque est un facteur clé de réussite.



OBJECTIFS

Cet évènement réunit un panel d'experts de l'innovation dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. L'objectif est de décrire les conditions pour l'innovation des matériaux du BTP et en particulier de développer le sujet de l'assurabilité. Notre objectif est de faire savoir aux acteurs quels sont les moyens dont ils disposent pour développer des solutions innovantes et les mettre en œuvre sereinement. L'atteinte de cet objectif reposera sur la présentation du cadre réglementaire, les possibilités offertes par les normes et les dispositifs d'appui à l'innovation dans le bâtiment et les techniques routières. Le sujet de l'assurabilité sera développé puis des acteurs partageront leurs retours d'expériences.



PUBLIC

Cet évènement est à destination :

- des maîtres d'ouvrages publics et privés afin de leurs donner les éléments pour intégrer l'innovation dans leurs projets ;
- des entreprises innovantes afin de partager leurs retours d'expériences et disposer d'un espace d'échanges avec les maîtres d'ouvrages
- les bureaux d'études, les assureurs, les avocats qui pourront disposer d'un état de l'art et partager leur expertise



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cerema.fr/index.php/541319?lang=fr>

Date limite d'inscription : 18 juin 2021



PROGRAMME

- 08H30 Ouverture du Séminaire
Les enjeux d'une économie circulaire des matériaux du BTP
Alexandre PAVOINE – Responsable des activités Economie Circulaire - Cerema
- Quel cadre pour s'engager sereinement dans l'emploi de matériaux innovants en construction et en aménagement ?
- 08h40 Le cadre règlementaire du réemploi des matériaux.
Raphaël ROMI. Professeur, avocat Counsel DS Avocats
- 09h00 Normalisation et innovation.
Jean-Michel REMY. Responsable du Département « Construction et Cycle de l'eau » AFNOR
- 09h20 Le cadre technique. Les prestations d'évaluation pour les matériaux innovants du bâtiment.
Florian RASSE. Chef du pôle Evaluation – CSTB
- 09h40 L'expérimentation en technique routière
Pascal ROSSIGNY. Responsable des activités conception, gestion de patrimoines d'infrastructures de transport – Cerema
- 10H00 à 10H20 Echanges
- L'assurabilité de l'innovation des matériaux dans le BTP – Focus sur le réemploi
- 10H20 Les dispositifs pour assurer l'innovation en lien avec l'économie circulaire
Christian GARCIA. Directeur Adjoint GIE SOCABAT Groupe SMA
- 10H40 à 10H50 Echanges
- Des retours d'expériences à partager
- 10h50 Petites et moyennes entreprises. Comment sont appréhendés les sujets assurantiels ?
Laurent MARMONIER – Capeb
- 11h20 Retours d'expérience – La déconstruction sélective de bâtiment.
Marie-Dominique BOGO – BatiRIM
- 11h40 Retour d'expérience d'une collectivité
- 12H00 à 12H20 Echanges



INFORMATIONS

Renseignements : Alexandre.pavoine@cerema.fr - Tel 06.60.34.71.66